

SYNTHESE DES DONNEES

4 ACCIDENTS GRAVES MAJEURS

*4 DECES (1 EN STRUCTURE ASSOCIATIVE, 2 EN PRATIQUE INDEPENDANTE LIBRE 1 EN STRUCTURE CLUB SOUS ENCADREMENT PAR UN GUIDE PROFESSIONNEL)

RIVIERES CONCERNEES: LOIRE, GYRONDE, RHONE, UBAYE.

3 ACCIDENTS DE GRAVITE MOYENNE

*3 FRACTURES (EN STRUCTURES PROFESSIONNELLES ADHERENTES)

RIVIERES CONCERNEES: ARDECHE, AVEYRON, ORB

7 ACCIDENTS MINEURS

*6 HEMATOMES (EN STRUCTURES PROFESSIONNELLES ADHERENTES)

*1 HEMATOME (EN STRUCTURE ASSOCIATIVE CLUB)

RIVIERES CONCERNEES: DRONNE, AVEYRON, DORDOGNE LOTOISE, ARDECHE, LOIRE

2 INTERVENTIONS DES SECOURS SANS ATTEINTES CORPORELLES

*1 intervention des pompiers et SAMU (EN STRUCTURE PROFESSIONNELLE ADHERENTE)

Total: 1 personne RIVIERE CONCERNEE: DORDOGNE

*1 intervention des pompiers (EN STRUCTURE CLUB)

Total: 5 personnes RIVIERE CONCERNEE: LA MAINE

ACCIDENTS MINEURS ET MOYENS: COMMENTAIRES

EFFET RELATIF :

Les données relatives aux accidents mineurs/moyens, ainsi que l'absence quasi totale des données hors secteur professionnel ne permettent toujours pas d'établir un bilan comparatif cohérent.

ACCIDENTS MAJEURS: COMMENTAIRES

Bien qu'il soit difficile, voire impossible de quantifier le nombre de pratiquants de canoës kayaks sous toutes ses formes :

Pratique en secteur marchand, pratique sportive marchande et non marchande, pratique indépendante libre.

Un constat s'impose de lui-même avec cette année **0 ACCIDENT MAJEUR** CHEZ LES LOUEURS PROFESSIONNELS.

Si l'on pose le postulat d'une pratique annuelle globale par **5 millions** de personnes et que l'on affecte raisonnablement **80%** (4 millions) de cette fréquentation au secteur professionnel, on peut raisonnablement dire que sur les **20%** restant (1 million), seulement **0,5%** (5.000) soit **0,1%** de la pratique annuelle globale naviguent en pratique indépendante libre.

La pratique sportive fédérale (sous licence) représente environ **3%** (30.000) soit **0,6%** de la pratique annuelle globale, à laquelle il convient d'ajouter:

96,5% (965.000) soit **19,3%** de la pratique annuelle globale, restants la pratique marchande sous structures associatives FFCK ou privées, fiscalisées ou non.

On constate un taux d'accidents graves majeurs, inversement proportionnel au nombre de pratiquants dans les différents secteurs. En comparaison avec 2010, le nombre a baissé de moitié au bilan général, mais les rapports restent inchangés chez les pratiquants autonomes avec toujours 50% et augmentés chez les clubs et associations diverses, qui se partagent le bilan.

En **2011**, la synthèse permet de mettre en lumière un taux **d'accidents majeurs** (comas, décès) majoritaire en valeur pondérée dans le secteur des pratiquants indépendants libres

En secteur pratique individuelle indépendante libre **2 DECES** pour **0,1%** de la pratique annuelle globale mais **50%** des accidents majeurs, soit en valeur pondérée : **0,04%**

En secteur fédéral associatif clubs, pratique sportive et commerciale incluses: **2 DECES** pour **19,9%** de la pratique annuelle globale mais **50%** des accidents majeurs, soit en valeur pondérée : **0,0002%**

En secteur professionnel: **0 ACCIDENT MAJEUR** pour **80%** de la pratique annuelle globale soit **0%** des accidents majeurs, soit en valeur pondérée: **0%**

L'INCIDENCE GENERALE EN 2011 EST DE : 0.00008%